



ASSOCIATION DE SECOURS MUTUELS PAR EXCELLENCE

AVIS

On trouvera à la dernière page du "Bulletin," les détails de l'appel ci-dessous, lequel est dû et payable au trésorier de la Société, où chaque membre est enregistré, le ou avant le jour de la première assemblée du mois de juillet prochain.

Contribution pour maladie, Appel No 30.....	\$ 0 90
Total.....	\$ 0 90

QUI A DROIT AUX SECOURS A LA MALADIE PENDANT LE MOIS DE JUIN.

Pour avoir droit aux secours pendant le mois de juin il ne faut rien devoir à la Société et il faut de plus que les 10 centins de contribution mensuelle du mois de juin soient payés ainsi que l'appel 29 pour contribution à la maladie et l'appel 9 pour contribution aux décès d'épouses, et cela le ou avant le jour de la première séance du mois de mai. Celui qui est malade doit faire son application d'après la formule R qui se trouve à la page 123 des règlements, et l'adresser au président de la Société où il est enregistré en ayant le soin de l'accompagner au certificat de son médecin, constatant la date et la nature de sa maladie.

LETTRE DE CHICOUTIMI

Il nous fait plaisir de publier aujourd'hui l'extrait suivant d'une lettre adressée au Président de notre Société en réponse à une lettre que ce dernier avait adressée à une personne de Chicoutimi relativement à l'établissement d'une succursale à Chicoutimi. Cet extrait montre combien les avantages qu'offre notre Société sont de nature à faire augmenter rapidement le nombre de ses membres, à mesure qu'ils sont plus généralement connus.

CHICOUTIMI, P. Q., le 20 mai 1894.

M. Jos. DUSSAULT,

Président de la Société Bienveillante St-Roch,

Québec.

Monsieur, le Président.

En mars dernier, le Révérend M. Fafard, curé de la Rue St-Paul, m'a parlé très avantageusement de votre Société et j'ai immédiatement convoqué une assemblée à mon bureau, pour considérer l'opportunité de demander l'établissement d'une Succursale ici. A cette première assemblée, après des explications de ma part, nous avons décidé de faire venir les Constitutions et Règlements de diverses Sociétés du genre, ce que j'ai fait, et à une nouvelle assemblée, j'ai exposé les règlements de toutes les Sociétés, comparant les charges et avantages de chacune. C'est après cela que la requête a été signée, à mon bureau, le soir même et en ma présence.

Votre bien dévoué,

XXX.